



Association du Mandement de Bex

Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 novembre 2019

1. Liste des présences et ouverture de la séance par le président

Bienvenue à toutes et à tous... Le président propose d'ouvrir la séance, quel que soit le nombre de membres présents et selon l'article 12 de nos statuts. Il est 19 h 35.

Il y a une liste de présence qui est signée par les 10 personnes présentes. Les personnes qui se sont excusées sont :

- La Municipalité de Bex (Noël des employés), le pasteur Jacques Küng
- Mesdames Pierrette Badan, et Christine Maccagnan
- Messieurs Yves Ponnaz syndic de Lavey, Alberto Cherubini, Willy Genoud, Pierre Bernard, Mario Canapa et l'Étude Ghiringhelli à Aigle.

Il y a aussi les comptes et la convocation pour ceux qui désirent les consulter.

Nous vous prions de nous excuser de ne pas avoir envoyé le PV de l'AG 2018 avec la convocation. Les personnes intéressées par le PV de l'AG 2018 peuvent le recevoir de suite, le lire afin de l'adopter si d'accord au point 3.

Le président présente le comité :

- Président Fabrice Ducrest
- Secrétaire : Marguerite van Mark-Cavin
- Conservateur et responsable de la collection : Alain Besse
- Caissier : Michel van Mark
- Représentant du « Vieux Bex » : Boris Kohler
- Représentante du « Vieux Gryon » : Nathalie Liechti-Zoller
- Représentant du « Vieux Lavey-Morcles » : Poste vacant

2. Nomination d'un scrutateur

Vu le nombre restreint de participants, il est inutile de nommer des scrutateurs.

3. Lecture et adoption du PV de l'assemblée générale 2018

– Marguerite lit le PV. Le président demande s'il y a des commentaires, des omissions ou des inexactitudes et propose à l'assemblée son acceptation. -> Vote à main levée (pour... contre... abstention...).

C'est donc à l'unanimité que ce PV est accepté et le président remercie les membres présents.

Puis il propose de passer à son rapport.

4. Rapport du président

Lecture du rapport.



Association du Mandement de Bex

5. Rapport du caissier pour l'année 2017 et 2018

– Michel lit son rapport.

La parole passe aux vérificateurs des comptes.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Avant que l'assemblée n'approuve ces rapports, le président remercie les vérificateurs Madame Sylviane Borgeaud et Monsieur Daniel Hubert ainsi que le caissier Monsieur Michel van Mark pour leur travail. La tenue de la caisse d'une association requiert un travail minutieux et systématique. Pour les problèmes de caisse rencontrés durant les années 2017 et 2018 ainsi que le retard pris pour la mise en conformité de notre trésorerie, Fabrice prie les membres présents d'accepter ses plus profondes excuses.

7. Discussion et adoption des rapports

– L'assemblée doit approuver le rapport de Michel. Fabrice demande à l'assemblée d'accepter les comptes par un vote à main levée (pour... contre... abstention...). Accepté !

8. Élection des membres du comité et des vérificateurs des comptes

Le président rappelle les noms et fonctions de chaque membre du comité.

Il n'y a pas d'opposition et les membres du comité actuel sont confirmés dans leur fonction par un vote à main levée. Y a-t-il une personne intéressée à reprendre le poste vacant de représentant du « Vieux Lavey-Morcles » ?

– Nomination des vérificateurs des comptes pour l'année 2019 (2 personnes)

Monsieur Yves Blatti, la seconde personne est à trouver.

9. Activités prévues en 2020 et fixation de la cotisation 2020

Comme dit lors de la lecture du rapport, des travaux nous ont pris beaucoup de temps en 2019, nous allons enfin pouvoir nous concentrer sur les objectifs que nous nous étions fixés l'année passée. Le président parle ici de travaux qu'il juge réalisables puisque quelques-uns sont déjà en cours, ce sont :

– Terminer la mise en place de notre collection dans la première loge de notre local. Sélectionner, préparer et exposer les objets précieux dans les espaces dédiés comme les vitrines et les bibliothèques. Nous souhaitons, pour cela, faire appel aux compétences de Madame Antje van Mark, médiéviste, afin de sélectionner les objets qui méritent d'être exposés.

– Avancer le travail dans le deuxième local en regroupant les objets de la même famille comme les peintures, les gravures et les photographies sur les étagères dans notre premier local.

– Un nouveau site web verra le jour. La webmaster est une collègue de travail de Fabrice dont les compétences dans la construction de sites web sont excellentes. Il souhaite également créer un nouveau poste au sein du comité comme responsable des réseaux sociaux, web et contact média.

Une nouveauté également au niveau de l'avenir de notre revue et de notre assemblée générale :



Association du Mandement de Bex

— Les prochaines assemblées générales auront lieu à la fin du mois de mars et en semaine, ce qui permettra de vous présenter la caisse de l'année précédente non pas onze mois après, mais trois mois après le début d'année. De plus, toutes les entrées de cotisations se feront durant l'année et non pas sur deux années différentes, ce qui facilitera le travail du caissier. Finalement, la période est également moins stressante qu'en fin d'année et les gens beaucoup plus disponibles. La revue sera envoyée en même temps que la convocation.

— Concernant la fixation des cotisations, nous vous proposons de garder le montant à 30frs !

10. Proposition individuelle

Avant de vous donner la parole, une chose encore...

— Lors de l'assemblée générale de 2018, il a été décidé de donner le titre de membre d'honneur à Madame Sylviane Borgeaud. Madame Borgeaud a été par le passé une membre fidèle de notre comité et est également une rédactrice précieuse pour notre revue. Elle est notamment à l'origine de plusieurs articles qui ont suscité un intérêt particulier auprès de notre lectorat « Racontez-nous Gryon ».

Nous lui remettons le diplôme et un bouquet de fleurs.

— la parole est donnée aux membres.

— Présentation du conférencier (durée de l'intervention entre 45 et 60 minutes)

11. Conférence de Cédric Cramatte

— Jurassien et Ajoulot, Cédric Cramatte avoue une passion pour l'archéologie « dès l'enfance ». Il a étudié l'archéologie romaine et l'archéologie préhistorique aux universités de Lausanne et Genève. Il est aujourd'hui chargé de recherches à l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne et dirige une importante fouille archéologique en Franche-Comté (France), à Mandeure, mais également en Algérie où il revient de trois semaines de fouilles. Cédric Cramatte consacre sa thèse aux agrafes qui fixaient jadis le manteau des personnes d'importance dans l'Empire romain. Son étude ouvre la voie à une nouvelle compréhension des lieux de pouvoir de l'Antiquité tardive. Il nous présente ce soir (et c'est sa troisième conférence cette semaine), et en exclusivité, le résultat de ses toutes dernières recherches faites sur l'occupation romaine dans le Chablais.

12. Mots de la fin...

Le président termine cette assemblée en souhaitant à tout le comité et à vous chers membres, de magnifiques fêtes de fin d'années et avec un peu d'avance, une année 2020 riche en émotion, en succès et que la santé vous soit préservée. Merci pour votre présence et votre soutien.